Image not found or type unknown

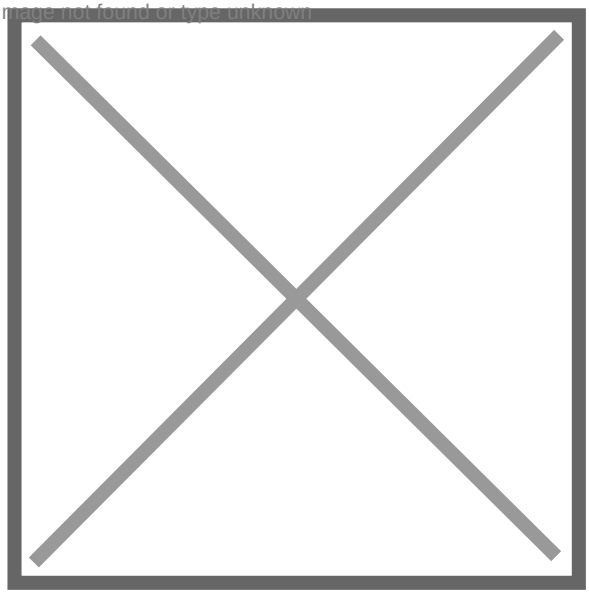

Pension alimentaire verséé

Par **babyschum**, le **21/05/2008** à **15:08**

Bonjour je m'appelle Patrice. Je suis divorcé de mon ex femme depuis 2002 et je verse une pension de 296euros par mois à mes 3 enfants. Je voudrais savoir si je suis obligé de donner la pension à mes enfants sachant qu'ils sont tous les trois majeurs et qu'ils ne sont plus scolarisés.
Cordialement.

Par **sosso**, le **22/05/2008** à **23:06**

Bonjour,

Cela doit être indiqué sur votre jugement, regardez ce qui est marqué:
- jusqu'à la majorité des enfants ?
- jusqu'à ce qu'ils subviennent à leurs besoins ? .... en principe le jaf le spécifie.

En attente de vous lire.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés